



Marginalité liée au logement et réponses par le bas. Résistance ou résilience ? Le cas de Turin

*Marginalità abitativa e risposte « dal
basso ». Resistenza o resilienza ?*

Il caso di Torino

Elisabetta ROSA

Post doctorante Université Aix-Marseille,
CNRS, UMR 7303 Telemme, LabexMed*

There is no place like home.
«The Wizard of Oz», film, 1939

*Torino è una città che invita al rigore,
alla linearità. Allo stile. Invita alla logica,
e attraverso la logica apre la via alla follia.*
Italo Calvino, inédit, 1960

Résumé : *Le phénomène des squats résidentiels à Turin est assez récent et de plus en plus important, souvent expliqué en se référant à l'actuelle période de crise financière, économique et sociale, de plus qu'à la faiblesse et inefficacité des politiques publiques. Le nombre croissant des familles sous expulsion et en condition de marginalité due à la perte du logement témoigne de l'aggravation de cette situation, malgré les mesures d'urgence mises en place par l'administration communale. Dans ce cadre, le squat devient la seule possibilité pour les familles expulsées de trouver un nouveau logement, soutenues par les activistes politiques d'extrême gauche. Opposition à l'exclusion et à la pauvreté, ré-action à la crise, revendication*

*Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence LabexMed-Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée, portant la référence 10-LABX-0090. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du projet Investissements d'avenir A*MIDEX portant la référence n°ANR-11-IDEX-0001-02.

du droit au logement, recherche d'une nouvelle condition ordinaire : cet article analyse les réponses « par le bas » à la marginalité liée au logement en montrant ses aspects à la fois résistants et résilients ainsi que sa complexité.

Mots clés : Logement, marginalité, résistance, résilience, Turin

Riassunto: *Il fenomeno delle occupazioni abitative a Torino è recente e sovente spiegato in relazione all'attuale periodo di crisi finanziaria, economica e sociale oltre che alla debolezza e inefficacia delle politiche pubbliche. L'aumento del numero di famiglie sotto sfratto e delle situazioni di marginalità dovute alla perdita della casa testimoniano l'aggravarsi di questa situazione, nonostante le misure emergenziali adottate dall'amministrazione comunale. In questo quadro, l'occupazione illegale di un edificio rappresenta spesso l'unica soluzione praticabile per le famiglie sfrattate che, sostenute dagli attivisti politici di estrema sinistra, trovano nello "squat" una nuova casa. Opposizione all'esclusione e alla povertà, reazione alla crisi, rivendicazione del diritto alla casa, ricerca di una nuova ordinarietà: l'articolo analizza le risposte "dal basso" alla marginalità abitativa mostrandone gli aspetti resistenti e resilients e restituendone la complessità.*

Parole chiave : abitare, marginalità, resistenza, resilienza, Torino

[Retour sommaire](#)

Cette réflexion est inspirée d'une étude portant sur les squats résidentiels à Turin¹ et s'inscrit dans un plus vaste parcours de recherche sur la marginalité urbaine dans les villes d'Europe du Sud. La marginalité due au manque de logement et les questions d'inégalité et de pauvreté qui y sont liées, sont à la base de nombreuses discussions qui animent les *housing studies* et qui s'interrogent sur l'accessibilité, la capacité d'intégration et d'inclusion des villes (McKee et Muir, 2013). La crise actuelle (économique, financière, sociale) donne un nouvel élan à ces débats, comme le montre le titre de la conférence annuelle de la Housing Studies Association, *Housing in Hard Times* (Le logement en temps de crise), en 2011².

Comparé à d'autres villes italiennes (par exemple Rome ou Milan), le phénomène des squats résidentiels est à Turin assez récent et sûrement lié à cette période de crise qui investit la ville à partir des années 2007-2008, de plus qu'à la faiblesse et inefficacité qui caractérisent les politiques publiques depuis toujours. Le nombre croissant des familles sous expulsion et des conditions de marginalité dues à la perte du logement témoignent de l'aggravement de cette situation. Dans ce cadre, le squat devient très souvent la seule possibilité pour ces personnes de trouver un nouveau logement. Le cas de Turin nous semblant pourtant un révélateur pertinent des problématiques liées au logement en temps de crise, nous souhaitons développer dans ce texte les questions suivantes :

1. Quels sont les caractéristiques de la marginalité liée au logement aujourd'hui à Turin ? Comment se produit-elle et quels sont celles et ceux qui en sont affectés ?

1 Les réflexions proposées sont les résultats d'une enquête de terrain conduite entre 2013 et 2014, comprenant : l'observation directe des expulsions de squats résidentiels ; la participation aux moments de rencontre des squatteurs politiques ; une série d'entretiens semi-directifs avec les responsables des guichets *Prendo Casa* et *Diritto alla Casa* des squats d'activité politique *Askatasuna* et *Gabrio* ; des entretiens non-structurés avec des personnes expulsés ; un reportage photo. Tout cela a été réalisé en collaboration avec Sara Medici, anthropologue, et Francesca Cirilli, photographe (Turin).

2 Le titre a été ensuite repris dans un numéro spécial de la revue *Housing, Theory and Society*, en 2013.

2. Quels sont les réponses « par le bas » mises en place pour faire face à cette marginalité ? Quels sont les acteurs engagés ?
3. Peut-on interpréter les pratiques de squat résidentiel comme des pratiques résistantes ? Ou bien s'agit-il plutôt de pratiques de résilience ?

À travers l'analyse des squats résidentiels à Turin, l'article tente de mettre en lumière les limites des interprétations acritiques des squats comme lieux de résistance et soutient l'adoption d'une perspective hybride, qui permet de mieux saisir les aspects complexes qui se croisent autour de la marginalité liée au logement.

1 - Du logement à la marginalité, à travers Turin

Si la « question du logement » (*questione abitativa* en italien) ne constitue pas une nouveauté d'aujourd'hui, ni dans les sciences sociales ni dans un cadre politique, ses caractéristiques ont beaucoup changé au cours du temps, complexifiant les défis qu'elle pose. Une définition claire et nette de cette question demeure ainsi très difficile. Cependant et compte tenu des spécificités propres à chaque contexte national, dans le cadre européen ses contours peuvent être tracés à partir de certains éléments communs, notamment : une fragmentation extrême de la demande, provenant de groupes sociaux très divers ; une interaction croissante entre les problèmes liés au logement et d'autres enjeux politiques et sociaux (augmentation des flux migratoires, précarisation du travail, changements dans les structures familiales) ; le changement du rapport entre *welfare* et politique du logement et la réduction progressive des investissements publics et du rôle de l'État dans la régulation de l'offre (Gibb, 2002 ; Doherty, 2004 ; Malpass, 2008).

Aujourd'hui, quand on parle de marginalité liée au logement, on se réfère à une condition aux multiples facettes (Rabaiotti, 2004 ; Edgar et Meert, 2005 ; Tosi, 2006), à « un phénomène qui se développe par des parcours différents et qui met en place des relations variées avec les systèmes d'intervention » (Tosi, 2007, 74).

Elle embrasse non seulement la possibilité de disposer d'un toit sur la tête, mais aussi les « conditions d'habitat » dans le sens le plus large du terme, y compris la possibilité d'accéder à la ville, à ses services, la qualité de l'environnement, les possibilités sociales, relationnelles (Tosi, 1994). Ce qui nous intéresse de mettre en évidence ici est que la marginalité n'indique pas une manque de ressources tout court, mais se manifeste également dans la difficulté d'y accéder, de les utiliser en terme de choix de vie et d'habitat (Olagnero, 1998). De plus, l'un des aspects les plus importants de la marginalité est son caractère temporaire. Se produisant sous différentes formes et à différents moments, selon des parcours multiples, il s'agit d'une condition qui change dans l'espace et dans le temps. Ainsi, les relations et les interactions qui se forment et se reforment autour d'elle peuvent, à un moment donné, laisser une ouverture, une fissure parfois minimale permettant « un élan de l'action individuelle qui, opportunément soutenue, peut interrompre le cercle vicieux » (Olagnero, 1998, 56).

À Turin, comme par ailleurs dans le reste d'Italie, la politique du logement a toujours été assez faible. À un manque chronique de logements sociaux qui s'aggrave (en 2013 sur un total de 500 000 logements seulement 3,6 % sont des logements sociaux, voir Comune di Torino, 2014)³, il faut aujourd'hui ajouter d'autres éléments qui expliquent la persistance d'un besoin de plus en plus complexe et diversifié, y compris la forte expansion des constructions résidentielles, l'extrême faiblesse du rôle des pouvoirs publics dans les politiques du logement, la demande de la part des groupes les plus vulnérables, alimentée par les changements sociaux et économiques et notamment par l'augmentation des flux migratoires (Governa et Saccomani, 2009). En particulier, une multiplication des constructions résidentielles a eu lieu au cours de la dernière décennie grâce aux prévisions du Plan local d'urbanisme qui autorise de bâtir dans les anciens sites industriels désaffectés. Cette dynamique a été accélérée par l'attribution à la ville de Turin des Jeux Olympiques d'Hiver en 2006. Ainsi, entre 2002 et 2004, pour

3 Sur toute l'Italie, cette pourcentage n'est que de 5,3 %, contre 17 % en France, 18 % en Angleterre et 32 % aux Pays Bas (source : CECODHAS, 2011).

ne donner qu'un exemple, les bâtiments résidentiels ont augmenté de 29 % (Comune di Torino, 2004). Cette tendance, inversée au cours des dernières années et notamment depuis 2008, a entraîné une surproduction de logements qui finalement sont restés invendus, allant de pair avec la diminution du pouvoir d'achat des familles et la hausse des taux d'intérêt hypothécaires (Governa et Saccomani, 2009).

Néanmoins, en ce qui concerne les politiques du logement, on ne peut pas nier une certaine variété et hétérogénéité qui caractérisent le cas de Turin et lui donnent des contours différents par rapport à la manière traditionnelle de gérer la demande en logements. Dans la continuité des nouvelles tendances qu'on retrouve à l'échelle internationale (voir par exemple Gibb, 2002 ; Priemus et Dieleman, 2002 ; Malpass et Cairncross, 2006), les politiques turinoises sont allées vers une adaptation des réponses à la diversité des besoins avancés par les différents groupes sociaux, la réduction des inefficacités liées à la gestion publique, la compensation du manque de fonds publics à travers l'ouverture aux marchés financiers, l'investissement dans le soutien au loyer (Governa et Saccomani, 2009)⁴. Mais malgré tout, comme le notent F. Governa et S. Saccomani, ces politiques restent encore marquées par la prévalence d'éléments qui s'alignent avec les tendances « néolibérales » dominantes (Dodson, 2006), à savoir : la dérèglementation du secteur public ; la centralité du marché privé et du régime propriétaire ; l'expansion des intérêts privés (Doling et Ford, 2007 ; Kennet, Forrest et Marsh, 2013).

Esprit novateur et continuité avec le passé semblent donc coexister dans le panorama turinois, de sorte qu'il n'est pas aisé de dire si les signes de changement constitueront une réelle alternative aux approches traditionnelles. Par ailleurs, certaines questions restent non résolues, notamment le manque d'attention portée aux situations les plus graves : les personnes qui habitent de manière illégale ou irrégulière, les personnes qui demandent un logement

4 C'est dans ce cadre qu'on retrouve des programmes de soutiens aux loyers, l'augmentation des logements publics, des programmes expérimentaux de cohabitation et *social housing*.

social, les individus ou familles avec un revenu supérieur à celui requis pour accéder au logement social mais qui, cependant, n'arrivent pas à rentrer dans le marché privé de la location (De Luca et Lancione, 2010).

2 - Le squat comme lieu de résistance ? Remise en question d'un paradigme

Face à la marginalité liée au logement, le squat peut représenter une alternative à la précarisation extrême de l'habitat, car il apporte « une sécurité, une stabilité et un confort qui, quoique relatifs, s'opposent à l'occupation éphémère et risquée de l'abri sauvage » (Pichon, 2002, 17). Cette opposition, autrement traitée comme résistance, est l'élément le plus abordé dans l'analyse des situations de squat (voir par exemple Péchu, 2006 ; Aguilera, 2011 et 2012 ; Bouillon, Fourquemin et Louey, 2012).

Au niveau juridique, le dénominateur commun à tout type de squat⁵ est l'illégalité de l'occupation : en effet, le squatteur est un « occupant sans droit ni titre ». Le terme « squat » étant assez général, il peut être associé à des formes diversifiées d'occupation, y compris l'occupation de terrains dans des abris de fortune ou des véhicules (caravanes, mobil homes, etc.). Par contre, le champ d'observation de cette recherche a été limité à l'occupation illégale d'un appartement ou d'un bâtiment vacant (Bouillon, 2003).

En dehors de ce dénominateur commun, tous les squats ne sont pas les mêmes, comme l'ont bien montré F. Bouillon et C. Péchu dans leurs nombreux ouvrages sur ce sujet. Sans oublier les différences dans les approches de l'une et de l'autre, et compte tenu des limites et des risques liés à toute tentative de classification (comme le fait noter T. Aguilera, 2011), ce qui mérite d'être retenu ici est la grande hétérogénéité des squats et de leurs habitants. Cette hétérogénéité se retrouve dans les diverses manières d'articuler – vivre

5 Dans le *Dictionnaire Etymologique, Lexicologique et Historique des Anglicismes et des Américanisms* (Kurtz, 2013) à l'entrée « squat » on lit : « formé à partir de squatter, ou emprunté à l'anglo-américain squat, attesté au 19^e siècle, au sens de « lieu occupé par un squatter » et plus précisément « habitation occupée illégalement » au 20^e siècle ».

et interpréter – la résistance : on squatte pour résister au dénuement, à la ségrégation, à la discrimination, à la dépendance (Bouillon, 2003).

Néanmoins, si l'on s'éloigne pour un instant de ces catégorisations, il paraît évident que le squat ne se limite pas à une opposition, voire à une résistance. Et cela notamment quand on s'approche des squats résidentiels qui donnent une réponse alternative au manque de logement pour les plus démunis. En effet, dans ces cas on a plutôt affaire au squat en tant que réaction au moment choquant de l'expulsion, et qui représenterait ainsi la recherche d'un nouveau « chez soi », une « normalité » retrouvée pour nombre de familles qui ont dû quitter leur appartement. On serait donc plus proche de la résilience, entendue ici comme capacité de gérer et réagir aux changements et aux incertitudes (Weichselgartner et Kelma, 2014). Comment aborder alors cette (apparente) contradiction, sans par ailleurs vouloir tout simplement éclipser le paradigme de la résistance en le substituant par un autre paradigme, celui de la résilience ? Cette question s'impose, si on ne veut pas rester enfermé dans des catégories qui ne suffisent pas (ou plus) à expliquer des phénomènes de plus en plus complexes.

En abordant le sujet des squats, il nous semble en effet que le risque le plus insidieux est de rester prisonniers d'interprétations dichotomiques – résistance vs résilience, les pauvres urbains vs les acteurs dominants. En même temps, il faut se méfier des représentations homologuantes et stigmatisantes, réunissant sous un seul terme une pluralité de phénomènes différents (Depaule, 2006). Ces phénomènes sont étiquetés *a priori* et ne correspondent pas toujours à la complexité des réalités qu'ils prétendent représenter. La perspective que nous avons adoptée dans ce texte cherche donc expressément à éviter « une division morale simpliste entre « l'État » d'un côté et les « pauvres urbains » de l'autre, [tout comme] la tendance romantique dominante à conceptualiser les squatteurs comme un groupe sociale organique, unis par leurs luttes communes contre l'État » (Datta, 2013, 521).

Il nous semble que pour aller plus loin dans ces questions il faut reconsidérer d'abord la notion de résistance, en interrogeant les relations qu'elle entretient avec d'autres notions, notamment la résilience, pour voir ensuite si, comment et dans quels cas elle est (encore) utile pour expliquer des situations de squat.

Photo 1 : *La casa è di chi l'abita/La maison c'est à qui y habite*



@Silvia Ughetto

3 - De la résistance ...

Remettre en question la lecture des squats en termes de lieux de résistance s'avère donc être un passage presque obligatoire si l'on adopte une perspective d'analyse critique. La négation de toute résistance n'est pas non plus le but de cette réflexion : il s'agit plutôt de ne pas nous arrêter aux représentations et interprétations monodirectionnelles, qui finissent par réifier les squats.

Du latin *sistere*, « s'arrêter » et *re-* « arrière », littéralement « se ré-arrêter », revenir à une position « statique » après l'avoir quittée pour un mouvement (à l'avant, à l'arrière, à côté), l'origine étymologique de la résistance ne la rend pas synonyme d'opposition. De fait, résister impliquerait un dynamisme et en même temps une idée de conservation de l'état atteint après le mouvement et menacé par un facteur intérieur ou extérieur, ce qui n'est pas loin de certaines interprétations de la résilience. Dans le domaine des sciences physiques, où la résistance touche un vaste champ d'application (mécanique, électricité, acoustique, sciences des matériaux, écologie, pour en citer quelques-uns), elle indique généralement l'opposition

qu'une entité met en place pour prévenir une certaine action à atteindre son but. En écologie, c'est la capacité d'un système de supporter une perturbation. Dans cette discipline, elle ne s'éloigne pas trop de la résilience, qui décrit « la capacité de se remettre après une perturbation, même si les processus écologiques et de biote ont diminué » (Lake, 2013, 20). Les deux notions renvoient donc à deux manières de réagir à une perturbation qui détermine une modification de l'état initial dans lequel un certain système se trouve. De plus, selon le type de perturbation, soit la résistance soit la résilience peuvent être traitées en tant que fonctions de probabilité et de l'intégralité du rétablissement, mais avec une différence importante : si la résistance peut être mesurée tout de suite après la fin de la perturbation, l'évaluation de la résilience est progressive et apparaît longtemps après la perturbation. Cependant, en est-il ainsi dans tous les champs disciplinaires de la recherche ?

En effet, en s'approchant de phénomènes plus strictement sociaux, on ne peut éviter de se confronter à la relation entre résistance et pouvoir, voire – ici très schématiquement – à l'opposition entre « dominants » et « dominés » (Pile et Keith, 2009). On se retrouve alors face aux Résistants lors du conflit mondial de 1939-1945 ; ou aux protestations des chômeurs contre leur détresse ; ou à d'autres types de résistance telle que la résistance passive du Mahatma Gandhi, etc. Là, toute tentative d'exemplification risque de devenir absurde sinon ridicule. Or, si l'on ne veut pas à nouveau retomber dans le piège des dichotomies, la résistance doit être considérée dans ses propres termes, et non pas, simplement, comme la face cachée de la domination ou de toute relation sociale, comme l'effet inévitable des relations de pouvoir. Ainsi, la réinterprétation et la réévaluation de cette notion implique sa « mise en contexte », c'est-à-dire la compréhension (dans le sens multiple du terme : appréhender, se rendre compte, et faire entrer – dans le cadre interprétatif) de la manière dont elle est mobilisée dans un espace-temps spécifique. Cela « ne signifie pas que la résistance devient « n'importe quoi » ou « n'importe où », mais précisément que la résistance

est comprise où elle se réalise, et non pas à travers des théories abstraites qui soulignent le mécanisme insidieux, les stratégies et les technologies de domination » (Pile et Keith, 2009, 3).

4 - ... à la résilience

Resilire, en latin, signifie « re-bondir » où le préfixe re- est « à l'arrière ». Dans le *Dictionnaire des Sciences Physiques* (Treccani, 1996) pour le mot résilience on lit « résistance d'un matériau à la rupture par une sollicitation dynamique »⁶. Et encore, « capacité d'un matériau à absorber l'énergie de manière élastique lorsqu'il est soumis à une charge ou un impact, avant d'arriver à la rupture » (Treccani, 2008)⁷. Toutefois, ces champs disciplinaires décrivent une résilience pour ainsi dire préalable à la phase de rupture, sans qu'aucune mention du rétablissement de l'équilibre compromis ne soit faite. Pour dépasser ces limites, il faut que la notion soit investie par d'autres domaines. C'est notamment au cours des années 1970 qu'elle fait son apparition en écologie, introduite par Crawford Stanley Holling, un écologiste canadien qui la définit comme la mesure de la capacité des systèmes à persister et à absorber les changements, tout en maintenant les mêmes relations entre les populations (Holling, 1973). Plus le système est résilient, plus grand est le stress auquel il peut être soumis sans risquer l'effondrement ou se transformer dans un régime alternatif. De la même façon, ce concept trouve son application dans d'autres domaines académiques, tels la psychologie ou la psychiatrie.

En ce qui concerne les disciplines spatiales, la résilience a été utilisée dans des branches diverses : outre dans la géographie des risques (Klein *et al.*, 2003), on la retrouve dans la géographie spatialiste, et notamment dans les études sur l'auto-organisation et les systèmes dynamiques (Pumain, Sanders et Saint-Julien, 1989 ; Lepetit et Pumain, 1993), ainsi que dans les réflexions sur les perturbations dans les sciences sociales (Bessin, Bidart et Grossetti, 2010). On peut

⁶<http://www.treccani.it/enciclopedia/resilienza> (Dizionario-delle-Scienze-Fisiche)

⁷<http://www.treccani.it/enciclopedia/resilienza> (Enciclopedia-della-Scienza-e-della-Tecnica)

aussi citer l'analyse historique-étymologique du terme fournit par Alexander (2013) ; la relation entre résilience, vulnérabilité et capacité adaptative (Gallopain, 2006) ; la critique des politiques et activismes résilients (MacKinnon et Derickson, 2012). Ce qui est intéressant à noter ici est que : « selon les corpus, la résilience fera référence à des notions plus ou moins connectées : résistance, capacité à faire face, capacité d'adaptation, capacité de réponse, retour à l'équilibre, absorption du choc (système), reconstruction (bâtiments), reconstruction (politique et sociale), reconstruction (symbolique), bifurcation, auto-organisation, transition, trajectoire, durabilité, pérennité... » (Djament-Tran *et al.*, 2011, 12).

De plus en plus à la mode, la notion de résilience enregistre un succès remarquable dans les études urbaines, et non pas seulement au sujet des réactions aux risques environnementaux. Force est en effet de constater que, avec la crise économique et financière actuelle, la crise des systèmes urbains induit la capacité des villes d'y faire face, de la surmonter, d'évoluer. La résilience est partout. Or, pour éviter qu'elle devienne un concept vidé de toute signification, une *buzzword* (Davoudi, 2012 ; Weichselgartner et Kelman, 2014), il est indispensable de préciser le cadre de cette réflexion, notamment en reprenant deux aspects qui nous paraissent fondamentaux dans le débat : la question de l'équilibre et l'implication politique.

On retrouve la question de l'équilibre, entendu comme but ultime de la résilience, dans plusieurs domaines disciplinaires. En particulier, dans les études des catastrophes, elle désigne la « capacité d'une ville à rebondir après la destruction » (Vale et Campanella, 2005), à préserver ce qui reste et à reconstruire ce qu'il y avait avant (Folke *et al.*, 2010). Le retour (*bounce back* en anglais) à une situation « normal » serait donc le but souhaité, sans par ailleurs s'interroger sur ce que « normal » signifie, et sans mettre en question la désirabilité de l'ordre de départ (Pendall *et al.*, 2010 ; MacKinnon et Derickson, 2012). Le risque que la résilience soit elle aussi traitée de manière acritique et devienne un paradigme-refuge autour duquel l'analyse des crises

se façonne pour en affirmer, finalement, le caractère restructurant à l'intérieur d'un ordre établi n'est pas lointain. C'est en effet à partir de cette contradiction qu'on s'aperçoit de la portée politique du terme. En revanche, nous entendons plutôt la résilience comme la capacité de changer, s'adapter et se transformer en réponse aux stress et aux contraintes (Carpenter, Westley et Turner, 2005), après lesquels on revient très rarement aux situations initiales telles qu'elles étaient. Cette interprétation permet en effet d'inclure l'imprévisibilité, la complexité, le caractère chaotique et incertain des systèmes sociaux et des spatialités, où il n'existe pas de lien direct entre les éléments mais plutôt des trajectoires multiples et simultanées (Massey, 2005). Suivant cette perspective, la résilience est ici comprise comme un processus en constante évolution, comme un devenir, avec l'accent mis sur l'incertitude inhérente aux systèmes socio-spatiaux, sur la discontinuité et l'interaction dynamique entre persistance, adaptabilité et mutabilité.

La portée politique et la non-neutralité de la notion de résilience fait également référence aux tentatives récentes de « redéfinir la résilience » (*reframing resilience*), notamment à partir de ses implications politiques, idéologiques et normatives (Shaw, 2012). Une telle approche permet de focaliser l'attention sur des questions fondamentales qui ont été souvent occultées par d'autres approches plus traditionnelles, en se focalisant plutôt sur la question suivante : « résilience de quel point de vue et dans quel but ? ». Dans cette perspective, la résilience est reconnue en tant que discours politiquement chargé, « enveloppée par les relations de pouvoir » (Leach, 2008, 13). Redéfinir la résilience implique alors de comprendre, dans son interprétation, l'identification des valeurs, les choix à faire, les parcours politiques à suivre. On peut alors distinguer deux types de discours. Le premier se présente comme un discours de « survie », centré sur l'incertitude, la vulnérabilité et la capacité de se rétablir, de restituer la situation de départ. C'est le *bounce back* déjà mentionné. Dans le deuxième discours, par contre, la résilience implique le déroulement des possibilités de vie, plutôt que de survie (Leach, 2008). On passe ainsi au *bounce forward*, aux réactions

à la crise à travers le changement « vers l'avant » et l'atteinte d'un nouveau état d'équilibre (à ce propos voir Manyena *et al.*, 2011). Dans cette perspective, la résilience acquiert le potentiel de développer une intention de transformation plus radicale, ouverte aux expressions politiques, résistantes, et qui met au défi les structures de pouvoir et la pensée établie (Bay Localize, 2009).

Il nous paraît donc que si du côté de la résistance la mise en discussion du paradigme implique l'abandon – temporaire ou définitif – d'une interprétation liée au pouvoir, du côté de la résilience, au contraire, une reformulation du concept qui échappe à toute généralisation et vacuité, doit forcément passer par la reconnaissance de sa portée politique.

Evidemment, le cadre qu'on vient de tracer n'est pas pour soutenir l'abandon du paradigme interprétatif de la résistance et l'adoption de celui de résilience pour la lecture des phénomènes des squats. Au contraire, l'hybridation critique de paradigmes nous paraît plus apte et féconde à explorer afin de poursuivre une réflexion autour de la marginalité liée au logement et aux réponses fournies par le bas. Par cette voie, on revient donc au sujet principal du texte et au cas de Turin.

5 - Turin et les squats résidentiels : entre rupture et recomposition ?

5.1. L'expulsion (la rupture)

L'augmentation du nombre de personnes qui se trouvent en condition de risque lié à la perte du logement est l'un des aspects qui caractérisent la situation actuelle à Turin, et qui affecte aussi des individus et des familles stratégiquement et socialement dotés (Heinz, 1991). Dans une perspective processuelle, le passage de la marginalité latente à la marginalité réelle se produit par des « ruptures », « des discontinuités, des connexions manquées ou des connexions trop faibles » (Olagnero, 1998, 56), après lesquelles les personnes se trouvent dans une condition d'exclusion. L'expulsion (en italien *sfratto*) est l'une des causes principales de ces ruptures, ce qui constitue un vrai

« stress ». On peut lire cela à la fois au niveau macro, comme le résultat d'une croissante polarisation dans le marché du logement qui se manifeste par une radicalisation du conflit entre locataires et propriétaires, et au niveau micro, comme une stratégie de réappropriation du logement de la part des propriétaires. Dans ce deuxième cas, l'expulsion peut par fois représenter une ressource pour les familles qui perdent leur logement car, le cas échéant, c'est le moment qui leur permet d'accéder au système d'assistance publique. Néanmoins, si cela pouvait effectivement se produire dans le passé, au présent ce mécanisme est mis en crise par les difficultés du public à répondre aux situations d'urgence. Il devient alors intéressant d'observer et d'analyser les ressources que ces personnes sont en mesure d'activer et de mobiliser pour y faire face, « des stratégies plus ou moins innovantes, conservatives, coopératives ou opportunistes, ce qui dépend du caractère contingent et imprévisible de l'apparition du risque » (Olagnero, 1998, 67).

Les données sur l'augmentation des expulsions au cours des trois dernières années à Turin montrent en effet une situation assez grave. Les arrêtés d'expulsions étaient au nombre de 3 581 en 2010, 3 473 en 2011, 3 859 en 2012, et 3 600 en 2013, dont 1 000 exécutés. De plus, 97 % de ces arrêtés sont dus au non-paiement du loyer. En total il y a eu dans la Région Piémont, en 2011, 3 492 arrêtés et 190 expulsions effectuées, et en 2012, 6 312 arrêtés et 1 647 expulsions (source: Tribunal de Turin).

Ce cadre peut être complété par les données concernant les demandes de logement social. En 2012, la Ville de Turin a ouvert un nouvel appel pour leur attribution. En janvier 2014, 11 478 demandes ont été présentées, contre 7 619 en 2004 et 9 965 en 2007 (Comune di Torino, 2014), ce qui apparaît encore plus frappant si l'on considère les 9 595 attributions faites entre 1996 et 2012. En 2011, 13 648 demandes de ménages qui avaient les conditions nécessaires pour y accéder, sont restées sans réponse.

Pour gérer de manière directe les situations d'urgence, les institutions turinoises ont mis en place en 2011 un

service spécifique d'assignation de logement social, le Guichet Habitat d'Urgence (*Sportello Emergenza Abitativa*), expressément adressé aux familles sous expulsion, quelle que soit la cause. Face à l'augmentation des demandes (696 en 2001, 830 en 2013), l'assignation ne s'est produite que dans 32 % des cas. Plus récemment (en novembre 2013), la ville de Turin a introduit le Fond contre les expulsions (*Fondo Salva Sfratti*), une mesure de soutien économique destinée aux familles qui se trouvent sous menace d'expulsion à cause de l'impossibilité de payer leur loyer. Un accord entre la Ville, la Préfecture, les associations de locataires et les deux fondations bancaires les plus importantes de la ville (Compagnia di San Paolo et Fondazione CRT), qui participent à la hauteur d'un million d'Euros, auquel s'ajoutent 400 000 € élargis par un consortium intercommunal, permet la réalisation concrète de cette mesure. Cependant, les expulsions ne s'arrêtent pas. De plus, il faut noter que normalement les expulsions étaient exécutées toutes au même moment, notamment le troisième mardi de chaque mois, ce qui correspondait à une pratique consolidée des forces de l'ordre et de la Préfecture, pour réduire l'impact des actions résistantes organisées par les groupes de militants d'extrême gauche extraparlimentaires qui s'opposent physiquement aux expulsions (voir plus loin). Ces actions arrivaient tout de même à être efficaces, de sorte que depuis le printemps 2014 la stratégie a changé et les expulsions sont exécutées sans préavis. En même temps, une loi nationale a permis de prolonger jusqu'à la fin 2014 la suspension des expulsions pour les familles les plus vulnérables (revenus annuels inférieurs 27 000 €, présence d'une personne âgée de 65 ans ou plus, d'enfants à charge ou d'une personne invalide). Par contre, cette même prolongation a été révoquée en janvier 2015.

Tout cela a fini par engendrer un « vide » que les squats permettent en partie de remplir.

5.2. Occupy (Résistance ou recomposition ?)

Le phénomène des squats résidentiels à Turin est assez récent. Les premières occupations sans droit ni titre de bâtiments vides pour des raisons liées au manque de

logement datent de 2010 (via Soana 31, 2010, 20 familles ; via Monte Rosa 6, 2011, 10 personnes ; corso Vercelli 440, 4 familles ; via Santhià 39, occupé en janvier 2014 ; corso Novara 9, six familles ; corso Traiano 128, occupé en juillet 2013 et expulsée en juin 2014 ; corso Giulio Cesare 45, 60 personnes, en juin 2014...). Arrêtés d'expulsion-résistance-expulsion-occupation illégale d'un logement vide : ce processus n'implique pas seulement les familles concernées mais aussi les militants d'extrême gauche, qui jouent un rôle essentiel dans la mobilisation politique. En effet, les guichets *Prendo Casa* et *Diritto alla casa*, gérés par deux squats d'activité politique (Askatasuna et Gabrio), offrent aux familles sous expulsion un vrai service de soutien et d'accompagnement à la gestion de la crise⁸.

Dans les deux cas, le service est organisé comme un vrai guichet, ouvert à certaines heures et jours de la semaine, et s'articule autour de trois types d'interventions. D'abord, il s'agit d'analyser la situation de la personne ou de la famille et de vérifier la possibilité d'une action légale envers le ou la propriétaire, afin d'éviter l'expulsion ou pour avoir accès au logement social. Si cela n'est pas possible, par exemple si l'expulsion est déjà exécutive, la stratégie prévoit une opposition physique au moment de l'expulsion, en passant la nuit chez la personne qui en fait la demande car d'habitude les expulsions ont lieu au matin très tôt. Quand l'huissier de justice arrive, on l'empêche d'accéder au bâtiment et au logement. Ce type d'action est organisé quelques jours à l'avance, et prévoit aussi la sensibilisation des riverains et des résidents à travers la distribution d'affiches qui revendiquent le droit au logement. Enfin, il existe l'occupation elle-même de bâtiments vides ou abandonnés, une action qui est organisée et réalisée en secret, et revendiquée encore une fois en nom du droit au logement. C'est à ce moment-là que les familles destinataires sont contactées et introduites dans leurs

⁸ Ces deux squats d'activité politique mettent en place des activités sociales et culturelles diverses, ouvertes au quartier et à la population en général et offrent des services variés et gratuits, y compris, par exemple, les soins médicaux et l'assistance au logement. Il s'agit d'activités conçues comme une alternative aux services institutionnels et toujours accompagnées par une critique du système politique et des manières de gérer la ville par les pouvoirs publics.

nouveaux appartements. Ce soutien est complètement gratuit. En outre, les bâtiments à squatter sont choisis en fonction de certaines caractéristiques, en particulier la possibilité d'avoir des espaces en commun pour les moments collectifs, ainsi que des espaces qui puissent être ouverts au quartier. En effet, le but n'est pas seulement de donner un toit à ceux qui n'en ont plus, mais surtout d'offrir une possibilité d'habiter (pratiquer, accéder à) la ville, au sens décrit précédemment.

Les ressources relationnelles, sociales, matérielles et immatérielles qui permettent aux familles menacées d'expulsion de trouver une nouvelle maison sont mobilisées⁹ grâce aux compétences que ces personnes sont en mesure de développer et de mettre en œuvre. Ces compétences se croisent avec celles offertes par les militants des squats d'activité politique. En suivant F. Bouillon, on peut les qualifier de « compétences précaires, développées dans des cadres fortement contraints et peu reconnus socialement » (Bouillon, 2007). Cela comprend des compétences spatiales, qui indiquent la capacité de qualifier les lieux et la ville, d'être capable de se déplacer, de s'approprier des lieux (Rouilleau-Berger, 1999) : une attitude qui se traduit par la capacité à identifier les bâtiments à occuper, d'être en mesure d'évaluer les riverains qui sont plus tolérants et ceux qui ne le sont pas. Les ressources sont aussi des compétences pratiques, qui incluent le savoir-faire technique lié à l'ouverture, la gestion et la réparation d'un immeuble, des compétences qui sont généralement partagées avec les bénéficiaires qui vont ensuite se charger de rendre le squat habitable (assainissement,

⁹ On entend ici les ressources comme une construction sociale, dans la mesure où elles n'existent pas sans ou avant leur qualification et leur mobilisation par des individus (Khan, 2007). Tout objet – que ce soit matériel ou immatériel : une connaissance, une compétence, une représentation, mobilisées dans un certain but – a alors la potentialité de devenir une ressource. Son activation dépend de la qualification des acteurs, ainsi que de la valeur qu'ils lui donnent et de leur intentionnalité, dans un certain contexte social, spatial, temporel, culturel, politique. En tant que telles, les ressources ont donc un caractère relatif (Corrado, 2007) : le même objet qui était perçu comme une contrainte, une limite, une faiblesse, peut révéler ses potentialités dans un espace-temps différent. La mobilisation est précisément ce qui rend les ressources visibles et les met en action.

lumière et eau, aménagement intérieur). La « débrouillardise » (Anderson, 1995) renvoie à ce propos à la sphère des stratégies individuelles de survie, le savoir « s'en sortir », par exemple à travers la récupération d'objets abandonnés (mobilier, objets pour le bricolage) et leur réutilisation. Cependant, dans notre réflexion ces compétences ne sont pas comprises en tant que « stratégies créatives des pauvres » : la valeur qu'on leur reconnaît n'est pas morale, mais plutôt d'analyse et d'interprétation (Chatel et Soulet, 2002). Ainsi entendues, ces compétences nous permettent en effet de souligner comment les personnes plus ou moins marginales sont en mesure de co-construire la ville, de l'utiliser et la transformer à travers leurs pratiques quotidiennes. Enfin, il y a les compétences interactionnelles, relatives à la manière de se mettre en relation et de se présenter aux voisins, aux institutions, aux médias. Ces compétences s'articulent de manière différente selon les sujets : d'une part, elles donnent aux familles la possibilité d'ouvrir des relations/des interactions avec les résidents, et d'autre part elles permettent aux militants de construire un discours qui justifie leur action, un discours lié à l'inefficacité du public à donner des réponses aux besoins de logement (le « droit au logement », le « logement pour tous »).

Photo 2 : Angela et photo 3 Fernando



©Francesca Cirilli

Conclusion. Entre résistance et résilience

Ce qui nous intéresse de mettre en évidence dans cet article est le croisement, l'interaction entre des notions qui sont souvent présentées comme alternatives, tout comme leur caractère pluriel. On voit en effet qu'autour des squats résidentiels se construisent des résistances et des résiliences multiples. Si pour les militants la résistance et la revendication politique sont le moteur de l'action, la raison de l'activation des compétences et de la construction des mouvements d'opposition sociale, pour la plupart des personnes qui finissent par habiter dans des bâtiments occupés, le squat représente la recherche de la normalité, l'adaptation à une nouvelle condition d'habitat ordinaire. À travers les actions organisées par les guichets *Prendo Casa* et *Diritto alla Casa*, une pratique illégale devient pour les familles expulsées de l'ancien « chez eux » la manière de retrouver une condition d'habitat « normal », non pas légal mais légitime ou au moins perçu comme tel¹⁰.

D'une part, les résistances aux expulsions sont présentées comme des résistances au système néolibéral et aux pouvoirs publics, de la part des militants ; d'autre part, les résiliences des familles se déclinent comme capacités à réagir au stress de l'expulsion et à recréer une situation de normalité d'habitat. C'est ici que la multiplicité des ressources mobilisées par les uns et par les autres (les relations sociales, les bâtiments non utilisés, etc.) joue son rôle. De plus, le squat, le bâtiment occupé illégalement, est lui-même un lieu de résistances multiples : résistance explicite, car les militants politiques lui donnent un contenu en dénonçant le manque de logement ; résistance à la misère, car il protège les familles de l'exposition totale de la rue ; résistance à la ségrégation, à la

¹⁰ C'est par exemple ce que dit Fernando : « Je ne pense pas que quelqu'un va nous expulser car nous avons fait les choses de la bonne façon. En dessous, nous avons créé un espace pour les enfants, nos enfants et ceux du quartier, on leur offre un espace pour jouer, pour faire des choses ensemble [...] Et nous nous intégrons progressivement dans le quartier. On leur montre qu'on n'est pas de criminels. Nous sommes des gens normaux, qui ont subi une expulsion et qui ne savaient pas où aller habiter, et nous sommes ici » (entretien janvier 2013).

discrimination ; résistance à la spéculation immobilière (Bouillon, 2003).

Il s'agit aussi de « résiliences ordinaires », qu'on peut lire dans l'appropriation quotidienne des espaces – la maison qui est aménagée, décorée, mise au propre – de la part des personnes ou familles qui jusque-là étaient loin de toute mobilisation sociale, ce qui leur permet de recréer leurs pratiques, leurs habitudes quotidiennes, bien que dans une condition d'illégalité. Des résiliences quotidiennes, qui se croisent avec d'autres formes de résistance organisées et deviennent ainsi des formes de résistance politique, en prenant la forme d'une action collective qu'on devrait enfin reconnaître en tant que telle (Scott, 1989). Après la crise – l'expulsion est le moment central – comment peut-on revenir à une condition de « nouvelle » normalité ? De notre point de vue et à partir de ce qu'on a pu observer jusqu'à présent, la capacité d'agir (ou réagir) dans une situation de vulnérabilité est construite sur une variété de micro-ressources qui sont créées et recrées mutuellement, qui se reproduisent en constante interaction les unes avec les autres. La résilience nous semble alors un processus continu dans lequel c'est l'ensemble des interactions entre les différentes formes d'action et de pensée qui détermine les formes du changement. C'est la résilience en tant qu'« interaction entre persistance, adaptabilité et transformation à travers des délais et des échelles multiples » (Davoudi, 2012, 304). Des dimensions qui se croisent à travers les pratiques et les interactions développées par les différents acteurs prenant part à l'occupation : les militants, les familles et même les institutions. Il arrive en effet, parfois, que certaines familles se rendent aux guichets des squatteurs politiques du Gabrio et Askatasuna seulement après avoir demandé le logement social au Guichet Habitat d'Urgence de la Ville et – ce qui est le plus intéressant – sur la recommandation du personnel qui y travaille. Ce personnel, étant donnée la faiblesse des réponses institutionnelles, se retrouve à faire recours à des ressources « autres », développées et mises à disposition par des groupes autrement considérés antagonistes ou marginaux par rapport au système public, institutionnel et juridique. Dans ce cas, faire appel à la mise en œuvre d'un processus de résilience

serait mettre l'accent sur les dynamiques de recomposition face à la difficulté d'assumer les ruptures, sur la résolution de la crise et non pas sur ses origines, ses causes et ses développements. Tout cela se réalise d'une façon qui ne paraît pas très « orthodoxe » de la part des institutions publiques, de sorte qu'on se retrouve confronté au caractère contradictoire des politiques et des stratégies publiques, prises entre le maintien de l'ordre public, le contrôle du territoire, la défense du droit des propriétaires et le soutien au droit au logement¹¹.

Résistance et résilience nous semblent alors deux notions fertiles à explorer davantage dans leurs interactions multiples, utiles pour expliquer certains aspects de ce phénomène de réponse par le bas à la crise du logement, où des pratiques, des motivations et des acteurs très différents interagissent et se rapportent les uns aux autres en permanence.

RÉFÉRENCES

Aguilera T. (2011), « Les squats, entre contestation et résistance », *Métropolitiques*, 1-4, <hal-01045191>.

Aguilera T. (2012), « Gouverner les illégalismes » *Les politiques urbaines face aux squats à Paris*,

Gouvernement et action publique, vol.3, n°3, 101-124.

Anderson N. (1995), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris : Nathan, coll. Essais et recherches.

Alexander D.E. (2013), « Resilience and disaster risk reduction : An etymological journey », *Natural Hazards and Earth System Sciences*, vol.13, n°11, 2707–2716.

Bay Localize, (2009), *Community Resilience Toolkit: A Workshop Guide for Community Resilience Planning*, Oakland, CA : Bay Localize.

11 « Le droit au logement touche à la dignité de toute personne et bénéficie de la protection du système juridique, même s'il s'agit de ressortissants étrangers ou des apatrides, sur le territoire italien ; ce droit est considéré en tant que droit social inviolable de l'homme », selon la Cours Constitutionnelle Italienne, jugement du 7 avril 1988, n°404.

- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.) (2010), *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris : Éd. la Découverte.
- Bouillon F. (2003), « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19, n°2, 18 pages, consulté le 13 janvier 2013. <http://remi.revues.org/440>.
- Bouillon F. (2007), « Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais », in Berry-Chikhaoui, I. et al. (dir.), *Villes internationales*, Paris : La Découverte, 189-206.
- Bouillon F., Fourquemin R., Louey, C. (2012), « Le squat, lieu et promesse de résistances », *VST – Vie sociale et traitements*, vol.1, n°113, 79-85.
- Carpenter S.R., Westley, F., Turner, G. (2005), « Surrogates for resilience of social-ecological systems », *Ecosystems*, vol.8, n°8, 941–944.
- Chatel, V., Soulet M.H. (dir.) (2002), *Faire face et s'en sortir. Volume 2: Développement des compétences et action collective*, Fribourg : Editions Universitaires Fribourg Suisse.
- Comune di Torino (2014), Osservatorio sulla condizione abitativa, *X Rapporto*. Torino.
- Comune di Torino (2004), Osservatorio sulla condizione abitativa di Torino – *I Rapporto*. Torino.
- Corrado F. (2007), « Le traitement des ressources dans la politique du développement local : le cas de la ville de Caserta », *XLIII colloque de l'ASRDLF « Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire »*. Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- Datta A. (2013), « Encounters with law and critical urban studies », *City*, vol.17, n°4, 517-522
- Davoudi S. (2012), « Resilience : A Bridging Concept or a Dead End ? », *Planning Theory & Practice*, vol.13, n°2, 299-307.
- De Luca A., Lancione M. (2010), « La nuova questione abitativa : disagio, politiche e territorio urbano », in Santangelo, M., Vanolo, A. (dir.), *Di capitale importanza. Immagini e trasformazioni urbane di Torino*, Roma : Carocci, 139-163.
- Depaule J.C. (dir.) (2006), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, UNESCO : Éd. de la MSH.
- Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S., Rufat S., Reghezza-Zitt, M. (2011), « Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire ». Version française d'un article en anglais soumis à évaluation, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293>.
- Dodson J. (2006), *Rolling the state? Government, neoliberalism and housing assistance in four advanced economies*, Urban Research Program, Research Paper 7.
- Doherty J. (2004), « European Housing Policies: Bringing the State Back in ? », *European Journal of Housing Policy*, vol.4, n°3, 253-260.
- Doling J., Ford J. (2007), « A union of home owners », *European Journal of Housing Policy*, vol.7, n°2, 113–127.
- Edgard B., Meert H. (2005), *Fourth Review of Statistics on Homelessness in Europe. The ETHOS Definition of Homelessness*, Brussels : Feantsa.
- Folke C., Carpenter S., Walker B., Scheffer M., Chapin T., Rockstrom J. (2010), « Resilience thinking: Integrating resilience, adaptability and transformability », *Ecology and Society*, vol.15, n°4, 20–28.
- Gallopin G.C. (2006), « Linkages between vulnerability, resilience, and adaptive capacity », *Global Environmental Change*, vol.16, n°(3), 293–303.
- Gibb K. (2002), « Trends and change in social housing finance and provision within the European Union », *Housing Studies*, vol.17, n°2, 325–336.
- Governa F., Saccomani S. (2009), « Housing and Urban Regeneration Experiences and Critical Remarks dealing with Turin », *European Journal of Housing Policy*, vol.9, n°4, 391-410.
- Heinz W. R. (1991), « Status Passages. Social Risks and the Life Course » In *Theoretical Advances in Life Course Research*, Weinheim: Deutscher Studien Verlag.
- Holling C.S. (1973), « Resilience and stability of ecological systems », *Annual Review of Ecological Systems*, vol. 4, 1–23.

- Kahn R. (2007), « Une approche pluridisciplinaire de la dimension culturelle du développement territorial », *XLIII^e colloque de l'ASRDLF « Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire »*, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007.
- Kennett P., Forrest R., Marsh A. (2013), « The Global Economic Crisis and the Reshaping of Housing Opportunities, Housing », *Theory and Society*, vol.30, n°1, 10-28.
- Klein R.J.T., Nicholls R.J., Thomalla F. (2003), « Resilience to natural hazards : How useful is this concept ? », *Global Environmental Change Part B : Environmental Hazards*, vol.5, n°1-2, 35-45.
- Kurts J.P. (2013), *Dictionnaire Etymologique, Lexicologique et Historique des Anglicismes et des Américanismes*.
- Lake P.S. (2013), « Resistance, Resilience and Restoration », *Ecological Management & Restoration*, vol. 14, n°1, 20-24.
- Leach M. (2008), *Re-framing Resilience: A Symposium Report*, Brighton : STEPS Centre.
- Lepetit B., Pumain D. (1993), *Temporalités urbaines*, Paris : Économica.
- MacKinnon D., Derickson K.D. (2012), « From resilience to resourcefulness: A critique of resilience policy and activism », *Progress in Human Geography*, vol.37, n°2, 253-270.
- Malpass P. (2008), « Housing and the New Welfare State : Wobbly Pillar or Cornerstone ? », *Housing Studies*, vol.23, n°1, 1-19.
- Malpass P., Cairncross L. (2006), *Building on the Past. Visions of the Housing Futures*, Bristol : The Policy Press.
- Massey D. (2005), *For Space*, London : Sage.
- Mayena S.B., O'Brien G., O'Keefe P. et al. (2011), « Disaster resilience : A bounce back or a bounce forwards ability ? », *Local Environment*, vol.16, n°5, 417-424.
- McKee K., Muir J. (2013), « An Introduction to the Special Issue – Housing in Hard Times: Marginality, Inequality and Class », *Housing, Theory and Society*, vol.30, n°1, 1-9.
- Olagnero M. (1998), « I muri e le barriere. Il disagio abitativo tra crisi del welfare, crisi del mercato e trasformazioni della famiglia », *Rassegna italiana di sociologia*, XXXIX, vol.1, 43-73.
- Péchu C. (2006), « Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action », in *Travaux de science politique de l'Université de Lausanne*, n° 24, 3-51.
- Péchu C. (2010), *Les squats*, Paris, Presses de Sciences Po, 127 p.
- Pendall R., Foster, K.A. Cowell, M. (2010), « Resilience and regions: Building understanding of the metaphor », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol.3, n°1, 71-84.
- Pichon P. (2002), « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », *Communications*, 73, 11-29.
- Pile S., Keith M. (2009), « Preface », In Pile, S., Keith, M. (dir.), *Geographies of Resistance*, New York : Routledge, p. xi-xiv.
- Priemus H., Dieleman, F. (2002), « Social housing policy in the European Union : past, present and perspectives », *Urban Studies*, vol.39, n°2, 191-200.
- Pumain D., Sanders, L., Saint-Julien, T. (1989), *Villes et auto-organisation*, Paris, Économica.
- Rabaiotti G. (2004), « La ripresa della questione abitativa. Il senso di una domanda », *Territorio*, vol.29-30.
- Rouleau Berger L. (1999), *Le Travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, La Tour-d'Aigues : L'Aube.
- Scott J.C. (1989), « Everyday Forms of Resistance », *The Copenhagen Journal of Asian Studies*, vol.4, 33-62.
- Shaw K. (2012), « "Reframing" Resilience : Challenges for Planning Theory and Practice », *Planning Theory & Practice*, vol.13, n°2, 307-312.
- Tosi A. (1994), *Abitanti. Le nuove strategie dell'azione abitativa*, Bologna : Il Mulino.
- Tosi A. (2006), « Povertà e domanda sociale di casa: la nuova questione abitativa e le categorie delle politiche », *La rivista delle politiche sociali*, vol.3, 61-78.
- Tosi, A. (2007), *Case, quartieri, abitanti, politiche*, Milano : Libreria CLUP.

Vale L.J., Campanella, T.J. (2005), *The Resilient City: How Modern Cities Recover from Disaster*, New York : Oxford University Press.

Weichselgartner J., Kelman I. (2014), « Geographies of resilience : Challenges and opportunities of a descriptive concept », *Progress in Human Geography*, 1-19.